



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 17/09/2021

COMMUNIQUÉ PRESSE

Cinquième réunion du pôle des énergies renouvelables de la Creuse Présentation du projet de schéma départemental des énergies renouvelables

La Préfète de la Creuse a présidé la **cinquième réunion du pôle des énergies renouvelables de la Creuse**, instance créée le 10 décembre 2019.

Cette réunion a principalement été **consacrée à la présentation du projet de schéma départemental des énergies renouvelables de la Creuse**. Madame la Préfète a remercié l'ensemble des membres du groupe de travail sur le schéma pour le travail important et de qualité effectué. **Celui-ci s'est réuni à neuf reprises depuis novembre 2020 pour élaborer ce document stratégique composé de six axes** : le diagnostic, le potentiel de développement des EnR, les économies d'énergie, les orientations départementales, l'adhésion sociétale et les relations avec les autres documents.

Après un bref bilan de l'avancée des projets d'énergies renouvelables dans le département, **les membres du pôle énergies renouvelables (EnR) présents ont assisté à la présentation du schéma départemental, dont l'objectif est d'atteindre une « auto-suffisance énergétique » départementale à l'horizon 2050** (égalité entre production d'énergies renouvelables et consommation, toutes énergies confondues) en réduisant la consommation d'énergies de 30 % environ, et en développant un mix de production d'énergies renouvelables.

Le document départemental sera mis prochainement à la consultation du public sur le site internet de la Préfecture :

<https://www.creuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Energies-renouvelables>

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Guillaume CASTAN-COMET

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. :

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse